



Conseil exécutif 2019-2020
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #8 - Automne 2019
Lundi le 23 septembre 2019
Université de Sherbrooke --- A9-146-2

Présent.es:

Malory Grondin
Vincent Beaupré
Stephanie Larouche
Lauriane Massie
William Richard
Jacqueline Ohayon
Emie Baker
Matilda Bourdeau-Chabot

Observateur.rices:

Émile Forcione

1. Ouverture de la séance

William Richard déclare l'ouverture de la séance à 15:36

2. Désignation du praesidium

Vincent beaupré propose William richard à la présidence et Jacqueline OHayonau secrétariat.

Stephanie Larouche appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Malory Grondin propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

VincentVincent Beaupré appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption des procès-verbaux

5. Suivi des dossiers en cours

6. **Dossiers internes**
7. **Dossiers professionnels**
8. **Dossiers communication**
9. **Dossiers externes**
10. **Dossiers premières année**
11. **Dossiers administratifs**
12. **Dossiers financiers**
13. **Dossiers des activités étudiantes**

13.1. Élection par intérim - responsable à l'alcool de Promo

Dereck Dumont: C'est Xavier qui était recommandé par le comité

William Richard: Est-ce que tu peux nous dire les arguments de Promo?

Dereck Dumont : Julien a fait du bénévolat, mais Xavier en a fait plus. Xavier a une auto et une vignette. Il faut apporter le fort à chaque semaine. On trouvait que Xavier avait l'air plus intéressé.

Matilda Bourdeau-Chabot: Question! Quelle est la pertinence d'avoir la pertinence de quelqu'un élu par intérim? Ou est-ce qu'on veut élire une personne seulement par intérim afin que ce soit l'AG qui choisisse la personne qui occupera le poste de manière annuelle.

Dereck Dumont: L'affaire c'est que la prochaine AG n'est pas décidée. Alors c'est sur que c'est après la semaine d'étude. Je ne sais pas s'il va y avoir une autre démission qui s'en vient. C'est un comité demandant, on ne peut pas réapprendre la job à quelqu'un d'autre à toutes les semaines. Ça prend quelqu'un à long terme. Les postes de moins d'une session ne sont pas l'idéal. Ce n'est pas l'idéal de nommer quelqu'un par intérim, mais je pense que les RGs nous donne le pouvoir de le faire, donc on peut le faire.

Stéphanie Larouche: Est-ce que Xavier a déjà fait du bénévolat?

Dereck Dumont: Oui mais Xavier a fait vraiment moins de bénévolat. Julien, c'est plus l'alcool qui lui faisait faire du bénévolat, pas vraiment pour se présenter pour Promo. Je crois que Xavier va vraiment plus se gérer quand il boit que Julien.

William Richard propose d'élire Xavier Dupuis par interim au poste de responsable à l'alcool du comité Promo.

Vincent Beaupré appuie la proposition

Vincent Beaupré quitte à 15h56

Malory Grondin: Je comprends que les RG nous donne le pouvoir d'élire qqun à un poste. Considérant que ce sera probablement cette personne élue à l'année, je ne suis pas à l'aise. Ce devrait être l'AG qui décide, mais je comprends. J'ai aimé la lettre de Xavier comparativement aux autres. Je trouvais que Charlotte était intéressante aussi.

Lauriane Massie: J'aimais la suggestion d'élire CHARlotte par intérim, mais ça fait beaucoup de contraintes. Si elle avait une auto, ça aurait changé mon avis. Julien, les expériences que j'ai de lui c'est qu'il n'est pas vraiment à son affaire. Je ne veux pas être méchante.

William Richard: L'élection par intérim est une mesure pour faire avancer l'AGED. On utilise tous les critères qu'on devrait utiliser en assemblée générale et nous avons été élus pour prendre des décisions comme celle-ci. Je crois que c'est juste.

Matilda Bourdeau-Chabot: J'ai posé la question au départ car c'est contre intuitif pour moi d'élire quelqu'un par intérim qui va se présenter par la suite. Les arguments d'efficacité m'ont convaincu. Je voulais voir les pour et les contre, mais je crois que c'est le meilleur pour l'asso.

Malory Grondin: Une question pour Dereck Dumont. Sachant qu'il y a des tensions dans promo, est-ce que Xavier va bien s'intégrer?

Dereck Dumont: Des deux côtés, pour Julien et Xavier, ils ont des amis dans promo. Ce ne sont pas deux personnes à *drama*. Ils sont amis avec tout le monde. Xavier est un peu plus réservé que Julien, mais personne dans Promo qui ne veut pas travailler avec eux. Je ne crois pas que ce devrait être un critère. Devraient vouloir travailler dans le comité et pas pour être avec ses ami.es.

William Richard propose d'élire Xavier Dupuis par interim au poste de responsable à l'alcool de promo.

Vincent Beaupré appuie la proposition

Le vote est demandé

Abs: 1

Pour: 7

Contre: 0

AU avec abstension

14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

15. Varia

15.1. Law Games et grève

William Richard: On est plusieurs qui veulent aller à Québec pour le party Law Games. C'est un jeudi soir, donc ça fait en sorte que quatre personnes veulent, mais le matin on est pas là pour lever les cours s'il y a la grève. Êtes-vous à l'aise?

Lauriane Massie: Je ne crois pas que c'est assez de gens pour lever les cours. En partant, je crois que si la grève passe, on peut demander si des gens veulent nous aider à lever les cours.

William Richard: On pourrait demander au CA et aux coordos s'ils veulent aider.

Matilda Bourdeau-Chabot: J'ai vérifié le nombre de groupes le matin, sept.

Stéphanie Larouche: C'est beaucoup d'hypothèses. Il va falloir être beaucoup de gens pour réussir à lever les cours, pas juste quatre. Seriez-vous prêts à rater cette soirée-là, dans l'éventualité où on ne réussit pas à avoir assez de gens? Il faut être là et réussir à lever les cours. Il faut prévoir dans le cas où il y a personne qui viendra nous aider, si personne sera là pour vous remplacer.

Vincent Beaupré: Combien de personnes par cours? Et ça ne me dérange pas de revenir pour 8h30 le lendemain matin.

Lauriane Massie: DÉFI LAW GAMES !

Malory Grondin: Si vous n'avez personne pour vous ramener tôt le matin, ça ne me dérange pas de le faire si vous payez le gaz.

Vincent Beaupré: Ça ne me dérangerait pas.

Emie Baker: Il y a beaucoup de personnes qui m'écrivent par rapport au post. La question la plus posée est : s'il y a une grève, faut-il se présenter en classe quand même, y a-t-il un risque que les cours se donnent quand même? Donc si on leur dit qu'on va tenter de remplir le mandat de dérangement des cours, il faudrait effectivement avoir assez de monde pour remplir ce mandat.

William Richard: Le but est vraiment de libérer les gens, donc ils doivent pas se pointer. L'année passée, ça n'a pas pris beaucoup de temps. Ils vont pouvoir nous aider. La faculté était claire à savoir qu'on ne peut pas apporter d'autres gens de l'externe.

Malory Grondin: Il y a l'affaire que la faculté pousse la levée à 14h30. Si la marche commence à midi, on n'aura pas le temps d'y aller.

Lauriane Massie: J'aimerais y aller marcher, alors je n'ai pas vraiment de problème avec ça. L'année passée, il y avait beaucoup de profs pour la grève. Certains cette année voudront peut-être quand même donner leur cours. En même temps, un prof ne donnera pas un cours pour 4 personnes. Puis, j'ai un malaise à répondre aux personnes que c'est sur que les cours seront levés. Il faudrait lui répondre de façon plus neutre, qu'on a le mandat de lever le cours.

William Richard: Le temps que la manifestation parte, à 14h30 elle sera sûrement rendue au Pont Jacques Cartier, on pourrait les rejoindre. Un mandat à Emie serait de nous sortir un horaire des cours le matin et l'après midi. On pourrait aller dans les cours en fonction de notre affinité avec le.a professeur.e.

Matilda Bourdeau-Chabot: L'horaire est déjà dans la section sur le Drive.

William Richard: Plus un horaire pour nous.

Lauriane Massie: Je ne tiens pas à obliger les gens à manquer le party.

Stéphanie Larouche: Les gens qui vont au party sont souvent les plus impliqués...

Derek Dumont arrive à 15h50

16. Fermeture de la séance

La séance est levée à 16h04